



18 septembre 2023

## CIRCULAIRE CTOI 2023–55

Madame/Monsieur,

### **ENTRÉE EN VIGUEUR DES MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION ADOPTÉES PAR LA CTOI À SA 27<sup>ème</sup> SESSION**

En vertu de l'Article IX.4 de l'Accord CTOI, les Mesures de Conservation et de Gestion suivantes, adoptées par la Commission à sa 27<sup>ème</sup> Session, sont entrées en vigueur le samedi 16 septembre 2023 :

Résolution 23/3 Sur l'établissement d'une fermeture volontaire de la pêche dans l'océan Indien pour la conservation des thons tropicaux

Résolution 23/4 Sur l'établissement de limites de capture pour le patudo dans la zone de compétence de la CTOI

Résolution 23/5 Sur la mise en place d'un programme pour les transbordements des grands navires de pêche

Résolution 23/6 Sur la conservation des cétacés

Résolution 23/7 Sur la réduction des captures accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières

Résolution 23/8 Sur des normes de surveillance électronique pour les pêcheries de la CTOI

Résolution 23/9 Sur un Groupe de travail sur les Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP)

Résolution 23/10 Termes de référence pour un Groupe de travail sur les aspects socioéconomiques

Recommandation 23/11 Visant à renforcer la coopération dans le processus de prise de décision au sein de la Commission des Thons de l'Océan Indien

Le *Recueil des mesures de conservation et gestion actives de la Commission des Thons de l'Océan Indien* actualisé est désormais disponible pour téléchargement à partir du site web de la CTOI [[cliquer ici](#)].

Cordialement,

M. Paul de Bruyn  
Secrétaire exécutif

Distribution

**Parties contractantes de la CTOI** : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Érythrée, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes** : Liberia **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie** : Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.